

REGLEMENT INTERIEUR DU CENTRE DE LOISIRS

FONCTIONNEMENT

Pour assurer un bon fonctionnement, il nous paraît indispensable de communiquer aux familles participantes les points suivants.

Les horaires sont :

- ⊕ de 9h00 à 17h00 pour les demi-pensionnaires
- ⊕ de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 pour les externes

Le goûter de l'après-midi est fourni par le centre. Si votre enfant a besoin d'un goûter le matin, celui-ci sera fourni par vos soins.

Les documents suivants sont indispensables à l'inscription :

- Le bulletin d'inscription complété
- La fiche sanitaire recto-verso complétée et signée par le représentant légal de l'enfant
- Le règlement intérieur et l'autorisation parentale
- Une enveloppe affranchie et pré adressée en cas de demande d'attestation de séjour
- Le paiement intégral du séjour (espèces, chèque ou chèques vacances)

Matériel indispensable marqué au nom de l'enfant :

- Un sac solide
- Des vêtements adaptés à la saison
- Des sous-vêtements de rechange pour les enfants de moins de 5 ans
- Une gourde ou une bouteille d'eau

Attention! Les vêtements fragiles, les bijoux et les objets de valeur sont déconseillés. L'association décline toute responsabilité en cas de casse, de perte ou de vol.

COMPORTEMENT

Pendant son séjour au centre, l'enfant est tenu de respecter son langage, son attitude, les personnes qui l'entourent ainsi que les lieux et le matériel confiés à l'association. Faute de quoi, il risque l'exclusion.

Fait en double exemplaire, le

(signature du responsable légal)

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) Mme, M. autorise le directeur du séjour :

- à présenter mon (mes) enfant(s)..... à un médecin en cas de soins à donner et à prendre toute mesure rendue nécessaire.
- à le(s) faire participer à toutes les activités du séjour et à être transporté(s) par voiture particulière ou par transport en commun pour les besoins des activités du centre.
- à reproduire librement et gratuitement les photographies de mes enfants dans différentes publications, y compris internet, dans le cadre des activités et représentations de l'association.

SORTIE DES ENFANTS

J'autorise mon (mes) enfant(s) à rentrer seul(s) à la maison OUI NON

Mon (mes) enfant(s) ne pourra(ont) sortir du centre que s'il(s) est(sont) accompagné (s) de :
- (nom, prénom)
- (nom, prénom)

Date : le

Nom et prénom du représentant légal

(signature précédée de la mention « lu et approuvé »)